

**SEPTEMBRE  
2026**

## SOMMAIRE

- Conseil Municipal du 27 août 2026
- Les Elus à l'écoute des Chèvremontois
- Illiwap
- Périscolaire
- Opération brioches
- Association Mon Village
- Cabinet infirmier



**MAIRIE DE  
CHÈVREMONT**  
2 rue de l'Église  
90340 CHÈVREMONT

Accueil :  
03 84 21 08 56

Horaires  
d'ouverture :

- Lundi : 8h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h
- Jeudi : 13h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

Courriel :  
[mairie@chevremont.fr](mailto:mairie@chevremont.fr)

Site internet :  
[www.chevremont.fr](http://www.chevremont.fr)

*Retrouvez nous sur :*



### CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 27 août dernier pour une courte séance au cours de laquelle le règlement intérieur du Conseil municipal a été adopté.

De nouveaux membres ont intégré les commissions « plateau sportif » et « communication » et une nouvelle commission « sécurisation de l'axe (véloroute et route) du Stratégique de Vézelois à Bessoncourt » a été créée.

**Commission plateau sportif :** ajout de Madame Najat LECHGUER.

**Commission communication :** ajout de Monsieur Fabrice VAGNEY, Madame Anne QUENOT, Najat LECHGUER et Christian KACHEL.

**Commission sécurisation Stratégique :** ont été désignés Monsieur Pierre PACAUD, Monsieur Bernard TOURNIER, Madame Bénédicte BOULANGEOT, Madame Mélanie CESCO, Monsieur Michaël SCHWALM, Madame Maria FREMY, Madame Béatrice ROBIN, Madame Najat LECHGUER. **L'appel à candidature pour les habitants sera lancé prochainement.**

En outre, au niveau budgétaire, la subvention de 8 850,00 € obtenue (au titre de la DETR 2026) pour financer les travaux d'aménagement du garde-corps installé route du Stratégique a été inscrite en recette d'investissement. Cette somme permettra de financer les travaux forestiers validés lors du dernier Conseil municipal.

Le Conseil municipal a ensuite décidé, majoritairement, d'instituer la nouvelle taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Le taux sera adopté au plus tard lors du vote du budget 2027. Issue de la fusion de deux taxes existantes, cette nouvelle taxe est due pour les logements vacants depuis au moins deux années au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Il faut préciser que si la Commune décide de ne pas l'instituer, l'EPCI (soit Grand Belfort Communauté d'Agglomération) a la faculté de la mettre en place et définira son taux.

Enfin, les élus ont délibéré favorablement sur les modifications apportées au règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires et sur le conventionnement envisagé avec les communes voisines (Pérouse et Vézelois) concernant l'accueil des enfants les mercredis. L'objectif de ces mesures étant de pérenniser l'accueil périscolaire des mercredis à Chèvremont.

### LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES CHÈVREMONTOIS

Les Chèvremontois, qui souhaitent nous faire part de leurs doléances, seront accueillis sans rendez-vous, en Mairie :

- le jeudi 17 septembre 2026 de 14h00 à 16h00,
- le samedi 03 octobre 2026 de 10h00 à 12h00.

### ILLIWAP

Soyez informés des informations de la Commune en téléchargeant l'application **illiwap** sur votre smartphone depuis AppStore, Google Play ou App Galery ou en scannant le QR code. Le « mode d'emploi », pour télécharger l'application, est disponible sur le site internet [www.chevremont.fr](http://www.chevremont.fr).



## PÉRISCOLAIRE

### **Le péricolaire : une nouvelle année autour de la découverte des métiers.**

Pour l'année 2026-2027, le projet pédagogique du péricolaire s'articulera autour d'une thématique : la découverte des métiers. Tout au long de l'année, les enfants pourront explorer différents univers professionnels à travers des activités, des rencontres, des sorties, des mises en situation et des projets collectifs. Les différentes périodes permettront notamment d'aborder les métiers qui font voyager, qui nourrissent, qui font rêver, qui protègent ou encore les métiers du futur. L'approche se veut avant tout concrète et ludique : les enfants pourront endosser différents rôles, participer à des projets, prendre des responsabilités, réaliser des interviews, créer des supports de communication ou encore présenter leurs découvertes aux autres. Derrière cette thématique, trois objectifs guideront l'année : découvrir la diversité des professions, développer l'autonomie et la coopération, et favoriser l'expression, la communication et l'utilisation des médias.

À la rentrée, les modalités d'inscription évoluent pour les mercredis. Les familles s'engageront sur un nombre de mercredis pour une période donnée, dans le cadre d'un système de forfait. Les inscriptions sont ensuite gérées via le Portail Famille avec un délai d'inscription allongé.

Les accueils du mercredi seront également accessibles aux familles de Vézelois et Pérouse, avec les mêmes tarifs que ceux appliqués aux familles de Chèvremont. Cette ouverture permet de renforcer les possibilités d'accueil sur le territoire et de favoriser les échanges entre les enfants des communes voisines.

## OPÉRATION BRIOCHES

L'ADAPEI de Belfort reconduit sa traditionnelle "Opération brioches" **du mercredi 07 octobre au dimanche 11 octobre 2026.**

Il est proposé à chaque foyer une ou plusieurs brioches. En contrepartie, les personnes remettent un don minimum de 6 € par brioche afin de soutenir les personnes atteintes d'un handicap intellectuel ou psychique.

**L'Adapei du Territoire de Belfort recherche des bénévoles pour cette opération Brioches 2026. Vous souhaitez donner un peu de votre temps en vendant les brioches en porte à porte dans votre quartier, votre entreprise, en grandes surfaces... : contactez l'association au 03 84 90 84 90 ou par mail à [contact@adapei90.fr](mailto:contact@adapei90.fr) ou vous pouvez vous rapprocher de Monsieur GUILLAUME (référént de la Commune) au 06 73 60 06 35. Votre aide contribuera au développement du projet Accessibilité Universelle (accès à la culture, sport, loisirs, citoyenneté des personnes en situation de handicap intellectuel).**

## ASSOCIATION MON VILLAGE

Septembre, c'est la reprise des activités des clubs de l'association :

- Club de **Ping-pong**, mardi 1<sup>er</sup> septembre à 19h30,
- Club **Atelier Mémoire** le jeudi 10 septembre à 14h30,
- Club **Chorale** le vendredi 11 septembre à 18h00,
- Club **Patchwork** le lundi 21 septembre à 14h00,
- Club **Pratique de l'Anglais** le jeudi 17 septembre pour le groupe B et le 24 septembre pour le groupe A à 17h30
- Club **Travaux d'Aiguilles** le mardi 29 septembre à 14h00.

Les clubs **Poterie** et **Gymnastique Adaptée** ont continué leurs activités les mardis soir et les jeudis matin pour la poterie et le lundi matin pour la gymnastique.

Atelier **Bon'us Tonus** le 20 octobre suivi de 7 séances de 9h30 à 11h30 pour s'informer sur les médicaments, les médecines alternatives, les besoins et l'adaptation de la personne, la réflexologie, la santé du logement, la pharmacie familiale. Atelier piloté par la Mutualité Française, destiné aux plus de 60 ans. Inscription obligatoire, places limitées. Contact : Claude BOGNER au 06.06.48.90.43.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : vendredi 25 septembre 2026 à 18h00 à la Chougalante. Appel à candidature pour le poste de Président et de secrétaire pour pouvoir maintenir les activités de l'association. C'est aussi le moment de renouveler ou de prendre les adhésions (10 € individuel, 15 € famille ou couple).

## CABINET INFIRMIER : BILANS SANGUINS

Permanence au cabinet infirmier sans rendez-vous **le lundi 14 septembre 2026 de 08h30 à 10h00** pour la réalisation de bilans sanguins avec ordonnance. Pour toutes prises de rendez-vous au cabinet ou à domicile, pour la réalisation de bilans sanguins ou autres soins, les infirmières sont joignables tous les jours au 07.67.74.29.26.